

## **ZONE DE POLICE VESDRE**

Verviers – Dison – Pepinster  
[www.policevesdre.be](http://www.policevesdre.be)



# **Police**

## **Zone Vesdre**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Publication immédiate

---

**Dossier traité par : Eric Piscart - Consultant en communication**  
**Zone de police Vesdre - 0494/501 774**

Verviers, le 13 juin 2011

### **Zone Vesdre : Vaste opération de contrôle sur les communes de Verviers, Dison et Pepinster**

Ce sont près de 25 policiers de la Zone Vesdre qui ont été mobilisés, dans la nuit de vendredi à samedi, pour une vaste opération de contrôle sur les 3 communes de son territoire. L'objectif était double : contrôle routier et contrôle de cafés.

Lors des contrôles routiers, les policiers avaient pour objectifs de prévenir la conduite sous influence, contrôler le respect des limitations de vitesse et vérifier le port de la ceinture de sécurité. Plus largement, elle visait également à augmenter la visibilité policière et ainsi augmenter le sentiment de sécurité.

Les contrôles ont eu lieu en de nombreux endroits grâce à 3 dispositifs mobiles changeant régulièrement de place.

Parmi toutes les voitures passées dans les dispositifs, 177 ont été immobilisées et plus particulièrement contrôlées.

Parmi les personnes invitées à se soumettre à un contrôle d'alcoolémie, 8 dépassaient effectivement la limite autorisée. 6 permis ont été retirés sur ordre du Parquet de Verviers vu leur niveau d'intoxication. La police locale dressera évidemment PV à l'encontre de ces 8 conducteurs.

35 PV ont été dressés pour dépassement de la vitesse autorisée. « Il faut noter que la Nationale 61, entre Pepinster et Verviers, était visée par nos contrôles et que de nombreux conducteurs dépassaient la vitesse de 50 km/h sur cet axe où se produit de nombreux accidents graves » explique le responsable de l'opération, Robert Dejong, Inspecteur Principal à la Zone Vesdre.

46 PV pour non-port de la ceinture de sécurité ont aussi été dressés. Il s'agit d'un chiffre important : « La Zone Vesdre pratique une forme de tolérance zéro en la matière. Les personnes qui ne portent pas leur ceinture sont verbalisées » poursuit Robert Dejong. L'augmentation du nombre de personnes portant leur ceinture de sécurité constitue en effet une priorité de la Zone Vesdre.

3 véhicules ont été dépannés dont 2 pour défaut d'assurance et 1 pour défaut d'immatriculation.

#### **4 cafés contrôlés à Verviers**

Aux environs de 01h00, les policiers ont suspendu les contrôles routiers afin d'effectuer des « contrôles cafés ». Ce sont 4 établissements du centre de Verviers qui ont été inspectés, et leurs clients contrôlés.

2 individus étaient signalés à rechercher. « Le premier devait se voir notifier une déchéance de permis de conduire quant au second, la police recherchait son lieu de résidence » détaille encore Robert Dejong.

Une saisie de quelques grammes de stupéfiants, de la résine de cannabis, a encore eu lieu.

L'opération, tant les contrôles routiers que les contrôles de café, s'est déroulée sans connaître de problème particulier. Elle a débuté à 20h00 vendredi et s'est terminée samedi à 04h00.